RD-CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4130 - MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

## COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

# L'admission de la RDC dans l'organisation recommandée

La recommandation a été faite lors de la quarante-quatrième réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) qui a eu lieu le 22 novembre à Arusha, en Tanzanie, de manière hybride (en présentiel et virtuel). *« Je viens de prendre part à la décision historique de recommander au sommet des chefs d'État l'admission de la République démocratique du Congo (RDC) au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est »*, a publié sur Twitter, la ministre ougandaise des Affaires est-africaines. La décision du Conseil des ministres fait suite à la demande de la République démocratique du Congo (RDC) de rejoindre cette organisation sous-régionale.

*Page 2*

*Le secrétaire général de la CAE, le Kényan Peter Mathuki, pendant la 44e réunion extraordinaire du conseil des ministres de la CAE*

## RIPOSTE À LA COVID-19

# 210 millions de dollars américains seront alloués à la RDC

*Le ministre de la Santé posant avec la délégation du Fonds mondial*

210 millions de dollars américains seront alloués à la RDC

L'annonce a été faite, le 22 novembre à Kinshasa, lors de l'audience que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a accordée à Nicolas Farcy, gestionnaire de portefeuille pour le Fonds mondial de lutte contre le VIH/ sida, la tuberculose et le paludisme en RDC.

Les deux personnalités ont examiné comment améliorer l'impact de cette subvention afin de contrecarrer les différentes maladies, et ont aussi discuté de la meilleure mise en œuvre afin d'assurer l'efficience de fonds qui sont mis à la disposition de la RDC.

*Page 3*

## PRIX LOKUMU 3

# Honneur aux journalistes culturels

Outre les trophées qui seront décernés lors de la soirée des arts, le 26 novembre, au Musée de Kinshasa, aux meilleurs des cinq nominés des catégories « Journaliste culturel » et « Média culturel », un atelier organisé en collaboration avec l'Unesco leur est destiné ainsi qu'aux journalistes sportifs sur le thème *« Le journalisme culturel et sportif pour le développement durable »*. D'après l'organisation, le but de l'atelier programmé la première semaine du mois de décembre, est de donner aux journalistes les ficelles nécessaires afin d'éveiller leur sensibilité et les emmener à intégrer la dimension environnementale dans leur pratique du métier.

*Page 4*

## LINAFOOT/LIGUE 1

# Maniema accroche Sanga Balende, Blessing écrase JSK

*Violences au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 21 novembre 2021*

Il y a eu du grabuge au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 21 novembre, lors du choc entre l'équipe locale de Sa Majesté Sanga Balende et l'AS Maniema Union de Kindu (un but partout), pour le compte de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Les supporters locaux ont molesté les officiels du match à la fin de la partie, non contents de l'arbitrage. Sur le plan comptable, Maniema Union consolide sa troisième place avec dix-neuf points engrangés en dix sorties. Et Sanga Balende compte neuf points en huit matches.

*Page 5*

ÉDITORIAL

# Sommet

La crise qui dévaste la Corne de l'Afrique ne pouvant que s'amplifier comme le démontrent les guerres plus ou moins larvées dont sont victimes les peuples de l'Ethiopie, du Soudan, du Soudan du sud, de l'Erythrée et qui menacent désormais, directement ou indirectement, toute l'Afrique de l'Est l'Egypte comprise, le temps est venu, indiscutablement, d'organiser le déplacement du siège de l'Union (UA) vers un lieu sûr. Comment, en effet, les représentants d'une des plus vastes communautés humaines pourraient-ils se réunir, échanger, débattre, s'entendre si leur sécurité n'est pas protégée, assurée, garantie ?

Nous avons évoqué ici même cette question à plusieurs reprises et nous ne sommes pas les seuls à le faire, mais les lignes n'ayant pas bougé sur ce terrain très stratégique, le temps est venu pour les cinquante-cinq Etats membres de l'Union africaine de la poser publiquement et clairement. Mettre sa tête sous le sable comme l'autruche de la fable et refuser ainsi de regarder la vérité en face ne peut, en effet, que coûter cher, très cher, aux gouvernants de ce temps. Et, au final, les obliger un jour prochain à prendre la décision qui s'imposera dans le contexte d'un chaos humain, politique, diplomatique qui sera devenu à proprement parler ingérable.

L'un des avantages que détiennent les observateurs de la scène mondiale, les journalistes notamment, étant de pouvoir dire tout haut ce que les chefs d'Etat et de gouvernement ne peuvent pas ou n'osent pas formuler publiquement, il nous revient d'écrire que la tenue d'un Sommet consacré au déplacement du siège de l'UA vers une région stable du continent doit figurer maintenant en tête des priorités de la communauté africaine. Car tout indique que la crise qui dévaste l'Ethiopie et qui menace la stabilité de l'Afrique de l'Est tout entière s'aggravera dans les semaines et les mois à venir, au point de rendre impossible la gestion de l'Union et de ses diverses institutions.

Qu'il nous soit permis, dans ce contexte, de souligner le fait que le Bassin du Congo, situé au cœur même du continent et reconnu comme l'un des principaux acteurs mondiaux de la lutte contre le dérèglement climatique en raison des immenses forêts qu'il protège, a toutes les qualités requises pour accueillir le nouveau siège de l'UA. Les grandes puissances de ce temps en sont convaincues à juste titre comme le prouve leur engagement croissant sur le terrain. Alors pourquoi attendre, nous Africains, que le pire se confirme dans la Corne de l'Afrique ?

***Le Courrier de Kinshasa***

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

# L'admission de la RDC dans l'organisation recommandée

**La recommandation a été faite lors de la 44e réunion extraordinaire du conseil des ministres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) qui a eu lieu le 22 novembre à Arusha, en Tanzanie, de manière hybride (en présentiel et virtuel).**

*« Je viens de prendre part à la décision historique de recommander au sommet des chefs d'État l'admission de la République démocratique du Congo (RDC) au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est »,* a publié sur Twitter, Rebecca Kadaga Kadaga, vice-Première ministre de l'Ouganda et ministre des Affaires est-africaines.

La décision du conseil des ministres fait suite à la demande de la RDC de rejoindre cette organisation sous-régionale, composée du Kenya, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Rwanda, du Burundi et du Sud-Soudan.

En effet, le 8 juin 2019, le président Félix Tshisekedi avait adressé une correspondance à l'attention de son homologue rwandais, Paul Kagamé, alors président en exercice de la CAE, afin que la RDC devienne le septième État membre de l'organisation sous-régionale. Cette requête, indiquait la lettre de Félix Tshisekedi, faisait *« suite aux échanges commerciaux qui ne cessent de croître entre les opérateurs économiques de la République démocratique du Congo et ceux des États de la susdite communauté »*. Le président congolais avait ainsi mené une offensive diplomatique au sein de la CAE. Au cours des trois premiers mois de sa présidence, il s'était rendu au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie.

**Etape de vérification**

La demande d'admission de la RDC avait été suivie d'une étape de vérification par des experts techniques de la CAE sur l'aptitude de ce pays à rejoindre l'organisation. L'équipe de vérification a examiné, entre autres, la situation actuelle de la RDC en droit international et a établi le niveau de conformité du pays aux critères d'admission de nouveaux pays tels que prévus dans le Traité de la CAE. Selon ce Traité, les critères d'admission de nouveaux pays comprennent : l'acceptation de la communauté telle qu'énoncée dans le traité ; l'adhésion aux principes universellement acceptables de bonne gouvernance, de démocratie, d'Etat de droit, de respect des droits de l'Homme et de justice sociale ; la contribution potentielle au renforcement de l'intégration au sein de la région de l'Afrique de l'Est ; ainsi que la proximité géographique et l'interdépendance entre celui-ci (le pays étranger) et les États partenaires de la CAE. D'autres critères incluent l'établissement et le maintien d'une économie de marché. Les politiques sociales et économiques doivent également être compatibles avec celles de la CAE.

*Le secrétaire général de la communauté d'Afrique de l'Est, le Kényan Peter Mathuki, pendant la 44e réunion extraordinaire du Conseil des ministres de la CAE*

**Echanges économiques**

La région orientale de la RDC effectue des échanges commerciaux avec l'Afrique de l'Est, en plus d'utiliser les ports de Dar es Salaam (Tanzanie) et de Mombasa (Kenya) pour ses activités d'exportation et d'importation. La RDC partage également une frontière avec cinq États membres de la CAE, à savoir la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan du Sud.

Ainsi, explique-t-on, l'adhésion à la CEA ouvrira davantage la RDC au commerce avec les États membres de cette communauté, considérée comme l'une des plus prospères en Afrique. Actuellement, en termes d'échanges, la RDC représente environ 6% des exportations totales des pays de la CAE. Cette dernière permet le libre-échange entre les États membres de la SADC (Afrique australe) et le Comesa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), deux organisations dont fait déjà partie la RDC.

Avec son siège à Arusha, en Tanzanie, la CAE est une organisation intergouvernementale régionale composée de six États membres : le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la République unie de Tanzanie et la République d'Ouganda. La CAE abrite 177 millions de citoyens, dont plus de 22% sont des citadins. Elle a une superficie de 2,5 millions de kilomètres carrés et un produit intérieur brut combiné de 193 milliards de dollars américains (statistiques de la CAE pour 2019).

***Patrick Ndungidi***

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

**DIRECTION**

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

**Secrétaire général des rédactions :**
Gerry Gérard Mangondo
**Secrétaire des rédactions :** Clotilde Ibara
**Rewriting :** Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**
**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,
**Rédacteurs en chef délégués :**
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
**Grand-reporter :** Nestor N'Gampoula,
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO** :
**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

**MAQUETTE**
Eudes Banzouzi (Chef de service)
**PAO**
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

**INTERNATIONAL**
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

**ADMINISTRATION ET FINANCES**
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

**Commercial Brazzaville :** Erhiade Gankama
**Commercial Pointe-Noire :** Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
**Diffusion Brazzaville :** Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
**Diffusion Pointe-Noire :** Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

**TRAVAUX ET PROJETS**
Directeur : Gérard Ebami Sala

**INTENDANCE**
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
**IMPRIMERIE**
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

**INFORMATIQUE**
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

**ADIAC**
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ PUBLIQUE

# Les Kinois ont-ils tiré un trait sur la covid-19 ?

**Le coronavirus ou Covid-19, on n'en parle presque plus dans les rues de Kinshasa. A peine croirait-on à la disparition mystérieuse de la pandemie tant les comportements autrefois décriés ont repris leur droit de cité.**

*Prise en charge d'un patient dans un hôpital de la place*

Le respect des gestes barrières pour lesquels le gouvernement s'est investi à travers une grande campagne de sensibilisation n'émeut plus les consciences. Les Kinois gèrent desormais leur quotidien comme si de rien n'était, comme si la maladie a cessé soudainement d'exister. Un petit tour dans les grandes artères et carrefours de cette mégalopole où grouillent près de treize millions d'âmes permet de palper cette triste réalité. Le relâchement des gestes barrières dans le chef de la population est manifeste. Déjà, la promiscuité avec laquelle les gens se côtoient, notamment dans le transport en commun, est révélatrice d'un nouvel état d'esprit forgé à coup des rumeurs sur fond de désinformation.

L'annonce par la task force présidentielle de la baisse sensible des cas de contamination à la covid-19 en République démocratique du Congo et particulièrement dans la capitale, hier encore épicentre de la pandémie, a entraîné du coup l'abandon des gestes barrières dans le chef de la population. Elle qui, au départ, ne croyait pas à l'existence de la pandémie, considerait cette nouvelle comme un décret sanctionant la fin de la covid-19. Et pourtant, il n'en était rien. La diminution des cas contagieux ne signifiait pas que la pandémie était totalement endiguée.

Faute de communication, le commun des Kinois a renoué avec son mode de vie d'antan, s'entendant dire qu'il ne courrait désormais aucun risque de contamination. Dans les universités et instituts supérieurs, les étudiants ont repris de suivre les cours sans masques, collés les uns aux autres dans des auditoires hyper bondés. Seule la prise de température à l'entrée de certains établissements d'enseignement supérieur et universitaire pouvait rappeler l'existence de la pandémie. Quant aux gestes barrières, ils se résument désormais au port d'un *« cache-nez »* dans quelques magasins et dans les administrations du centre-ville.

Au marché, vendeurs et clients se plaisent à se côtoyer quotidiennement de manière si proche qu'ils sont fortement exposés au risque de se contaminer mutuellement. Dans les allées étroites le long desquelles s'alignent les étalages, les nombreux clients se croisent sans cesse et se touchent pour se frayer un chemin, oubliant l'existence de la pandémie.

Sensibiliser, encore et toujours…

Ceci est loin d'être un cas isolé d'autant plus que cette scène est quasi similaire à ce qui se passe sur les lieux de deuil et de culte, mais aussi dans des fêtes, voire dans certains services publics. Le port du masque est devenu aléatoire et facultatif. La distanciation physique ne tient plus que d'un simple slogan au contenu creux. Entre-temps, le vaccin ne fait pas recette chez des Kinois de plus en plus sceptiques. Même l'annonce de la survenue de la troisième vague constituée des variants indien (Delta) et sud-africain (Beta), considérée comme plus meurtrière que les précédentes, ne les a nullement émus. Bien au contraire, les Kinois ont trouvé là une occasion pour tourner en dérision la pandémie caricaturée comme la maladie des riches.

Cependant, l'activité de fourmilière dans le vacarme des embouteillages, la ville tentaculaire de Kinshasa avait repris ses droits. La réticence et l'inconscience quasi généralisées des Kinois à s'inscrire dans la lutte contre la covid-19 ont véritablement atteint leur paroxysme.

Que faut-il faire alors devant cette exarcerbation du scepticisme et de doute ? Cette question taraude les esprits. En tout cas du côté des officiels, on continue de marteler sur l'impératif du respect des gestes barrières et, surtout, sur la vaccination qui demeure, à ce jour, la seule alternative plaussible contre la propagation du coronavirus. Une modification des stratégies de communication s'impose en vue de la mise à jour que requiert l'environnement social actuel. Comme quoi, le comité chargé de la riposte a décidément du pain sur la planche.

***Alain Diasso***

# 210 millions de dollars américains seront alloués à la RDC

**L'annonce a été faite, le 22 novembre, à Kinshasa lors de l'audience que le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a accordée à Nicolas Farcy, gestionnaire de portefeuille pour le Fonds mondial de lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme en République démocratique du Congo (RDC).**

*Sans titre3B.jpg*

Plusieurs sujets ont été abordés lors de l'échange entre les deux personnalités."Le fonds mondial met à la disposition des pays des investissements dans le cadre de la santé publique. Nous sommes en relation très régulière avec les différentes autorités du pays et, bien sûr, en premier lieu son excellence monsieur le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention", a indiqué Nicolas Farcy, au sortir de l'audience.

Il a ajouté qu'avec le ministre de la Santé, l'échange a porté aussi sur la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial, c'est-à-dire comment améliorer l'impact de cette subvention afin de contrecarrer les différentes maladies. *"Nous avons aussi parlé de la nouvelle allocation proposée par le Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre la covid-19 avec un total de 210 millions de dollars américains mis à la disposition de la RDC, mais nous avons aussi abordé des investissements domestiques du pays dans le cadre de la santé et, surtout, qu'actuellement, le budget 2022 est en train d'être discuté*", a-t-il ajouté.

Les investissements du pays vont encore se renforcer dans le domaine de la santé, notamment afin de remplir ses engagements dans le cadre de la contrepartie financière du Fonds mondial, a précisé Nicolas Farcy.

***Blandine Lusimana***

TRACASSERIES ROUTIÈRES

# Les transporteurs annoncent une grève radicale

**L'opération "Kinshasa sans taxis et taxis-bus", prévue pour trois jours, exprime leur ras-le-bol face aux tracasseries dans les différentes artères de la ville-province.**

Les chauffeurs de taxis et taxis-bus de la ville-province de Kinshasa, en colère, se sont dits déterminés à lutter contre les tracasseries routières. Ils ont décidé d'entamer une grève radicale à partir du 29 novembre.

Selon l'information donnée par des sources proches de cette corporation, *« il n'y aura pas de taxis et taxis-bus dans les rues de Kinshasa pendant trois jours »*. L'opération Kinshasa sans taxis et taxis-bus sera, selon cette programmation, appliquée du 29 novembre au 1er décembre, en vue de donner une leçon aux autorités de la ville, qui laissent leurs services causer des tracasseries aux usagers de la route. *« Nous sommes en insécurité dans notre propre pays. C'est tout le monde qui est contrôleur. Cette situation est facilitée par l'hôtel de ville de Kinshasa qui distribue des ordres de mission en désordre. Vous avez même des personnes en tenue civile qui nous arrêtent à longueur des journées »,* ont-il fait savoir.

Il est, en effet, rappelé que dans une correspondance signée par le président national et secrétaire général de leur association, ces chauffeurs de taxis œuvrant dans la ville de Kinshasa ont fait part au gouverneur Ngobila de leur déception à la suite de la prolongation de la mission sur le terrain des agents de la Division urbaine de transports par le ministre provincial chargé de ce secteur, sans prendre en compte leur dernier mémo du 29 octobre 2021. Dans ce document, ces derniers avaient clairement exprimé leurs principales préoccupations à

*La population et les moyens de transport à un arrêt de bus/DR*

la suite de la résurgence des tracasseries routières. Selon eux, ces tracasseries sont essentiellement l'œuvre des agents du service des transports véreux et leurs complices.

Pour ces chauffeurs, il était urgent pour le gouvernement provincial d'engager un dialogue avec les associations ayant une force et emprise significative sur le terrain. *« A ce jour, sans y réserver une moindre suite, ni initier un quelconque dialogue pour faire régner la sérénité sur la route, les chauffeurs de taxis sont désagréablement surpris et pris de cours par un autre ordre de mission du ministre provincial chargé des transports, pour une durée d'un mois, encore que sur le terrain, il s'agit de mêmes agents, surtout véreux »*, ont-il déploré.

***Lucien Dianzenza***

PRIX LOKUMU 3

# Honneur aux journalistes culturels

**Outre les trophées qui seront décernés lors de la soirée des arts, le 26 novembre, au Musée de Kinshasa aux meilleurs des cinq nominés des catégories « Journaliste culturel » et « Média culturel », un atelier organisé en collaboration avec l'Unesco leur est destiné ainsi qu'aux journalistes sportifs sur le thème « Le journalisme culturel et sportif pour le développement durable ».**

Le but de l'atelier programmé la première semaine du mois de décembre, organisé dans les locaux de l'Unesco, est « de donner aux journalistes les ficelles nécessaires afin d'éveiller leur sensibilité et les emmener à intégrer la dimension environnementale dans leur pratique du métier », a dit Onassis Mutombo au Courrier de Kinshasa. En effet, pour le responsable éditorial du portail numérique des arts et culture de la République démocratique du Congo (RDC), www.arts.cd, il est essentiel que les journalistes assimilent la notion environnementale eu égard aux enjeux mondiaux de l'heure.

Soumis au vote du public via Facebook et Instagram depuis la matinée du 14 novembre, les animateurs-télé Yves Kalwira (Goma) et Joe Bangato (Kinshasa), l'animateur radio Richard Mukadi Kayumba (Tshikapa) ainsi que les chevaliers de la plume Jordache Diala et Nioni Masela de Kinshasa sont en lice pour le prix du *« Journaliste culturel »*.

En parallèle, les magazines culturels en ligne Eventsrdc.com, Kribiosuniversal.com, Talents2Kin, Allokinculture.com et Strong2kinmoov sont aussi de leur côté nominés pour le prix *« Média culturel »*. Les votes qui consistent à *« aimer la photo de son candidat sur la page Arts.cd ou à le citer nommément dans le commentaire posté en dessous sont en cours jusqu'à la veille de la remise des prix, soit le 25 novembre à 23h59, heure de Kinshasa »*, a souligné Onassis Mutombo.

Arts.cd tient à signaler que le vote du public sur les réseaux sociaux, à lui seul, ne tranche pas sur le candidat à primer. En effet, l'organisation renseigne l'opinion que le jury a le dernier mot. C'est dire que sa décision compte à hauteur de 55% contre 45% pour les votes. Et, contrairement aux deux éditions précédentes, l'identité du président du jury a été divulguée avant la soirée des arts. Il s'agit du Dr Henri Kalama Akulez, peintre et directeur général de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa, récipiendaire du Prix Lokumu « Homme culturel de l'année » de l'édition 2020.

**Vingt Prix Lokumu à décerner**

Pour cette troisième édition, vingt Prix Lokumu Arts.cd seront décernés à la soirée des arts, point d'orgue de l'événement consacré aux artistes et acteurs culturels de la RDC et de l'étranger. Le meilleur des cinq journalistes culturels ainsi que des média culturels autant que chacun des dix-huit

*Les cinq Journalistes culturels nominés pour le Prix Lokumu/DR*

autres catégories répertoriées auront droit au trophée. Il s'agit d'une marque d'honneur, comme le dit son nom, en reconnaissance de leur mérite. Le Prix Lokumu Arts.cd va les récompenser pour avoir, dit-on, *« influencé positivement l'image de marque de la RDC »* au travers notamment *« de leurs œuvres, projets ou actions »*.

Signalons qu'outre le *« Journaliste culturel »* et *« Média culturel »*, les dix-huit autres catégories à primer regroupent divers domaines d'expression de l'univers artistique congolais, à savoir les *« Arts visuels », « Artiste Gospel », « Prix de la photographie », « Danse », « Théâtre populaire », « Cinéma /Réalisateur », « DJ de l'année », « Artiste musicien », « Musique urbaine », « Poésie chantée », « Prix de la mode », « Humoriste de l'année », « Prix de la littérature »* et *« Meilleure collaboration »*.

Par ailleurs, l'organisation manifeste son ambition panafricaine prenant en compte des artistes étrangers, notamment en attribuant cette année le *« Prix de la Francophonie Afrique centrale »*, mais elle fait aussi un clin d'œil aux artistes originaires de la RDC à travers le plébiscite de l'*« Artiste congolais de la diaspora »*. Sans oublier que pour Arts.cd, il est crucial de primer une *« Personnalité culturelle »* et un *« Mécène »* qui mettent de leur énergie et savoir-faire à contribution pour le rayonnement de la culture congolaise.

Arts.cd nous renseigne qu'elle réserve *« 10% de l'apport financier de cette troisième édition à l'achat des matériels (ordinateurs, application de montage son, micro), pour équiper le studio universitaire de l'Ifasic »*. Ce don au bénéfice des étudiants en journalisme est accordé *« non seulement dans l'intention de susciter leur intérêt pour le journalisme culturel et sportif dans leur chef, mais également pour renouveler notre engagement pour le développement durable »*, a indiqué Jonathan Bilari, co-fondateur d'Arts.cd avec Onassis Mutombo.

A titre de rappel, www.arts.cd est un média en ligne spécialisé dans la collecte, le traitement, la diffusion et la production des contenus artistiques et culturels congolais puristes. Lancé depuis le 17 juillet 2017, il est tenu pour l'un des pionniers des portails numériques des arts et culture en RDC.

***Nioni Masela***

GRAND ÉCRAN

# « L'empire du silence » en projection ce week-end au Palais du peuple

**Prévue dans la salle de spectacle, l'avant-première congolaise du 26 novembre du tout nouveau documentaire du cinéaste belge, Thierry Michel, sera suivie de deux autres soirées, les 27 et 29 novembre.**

Organisée un mois jour pour jour après l'avant-première mondiale qui s'est tenue au Festival des Libertés à Bruxelles, le 26 octobre dernier, la soirée de Kinshasa est d'entrée libre. En effet, pour Thierry Michel, il faut que l'avant-première congolaise de L'empire du silence soit « une grande soirée populaire ouverte au public kinois ». Quoique gratuit, l'accès à cette soirée initiale de présentation de son documentaire, le 26 novembre, n'est autorisé que sur invitation. Par ailleurs, le cinéaste belge souligne que le film sera encore présenté les 27 et 29 novembre à la même heure que l'avant-première, soit 18h.

L'empire du silence, fait savoir son réalisateur, est conçu tel un plaidoyer en faveur de la lutte contre l'impunité qui perdure en République démocratique du Congo. Il trouve inconcevable que le rapport Mapping,

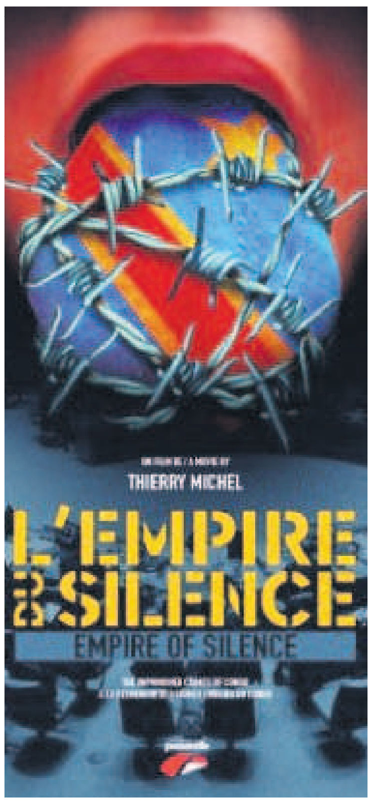

*"L'empire du silence" en projection ce week-end au Palais du peuple/DR*

partiellement repris dans Le Monde en son temps, il y est mentionné 617 crimes contre l'humanité, crimes de guerre ou génocides commis en dix ans, sans qu'une suite lui soit donnée. En sus, le précieux document comporte une base de données listant les présumés criminels responsables de ces crimes. Pourtant, elle reste tabou, non officielle, enfouie dans les tiroirs des Nations unies. Sur ce point, Justice for Congo est formelle : *« Il est temps que la communauté internationale mette en place une justice indépendante et impartiale pour condamner ces criminels »*. Tous ceux qui ont vu le film partagent le même avis.

**Pour que justice soit faite**

Le réalisateur pense avoir fait sa part. Dès lors que *« cette histoire tragique congolaise n'a pas vraiment été écrite »*, Thierry Michel s'est donné le devoir, a-t-il dit au lendemain de son avant-première en Belgique, *« d'essayer de retracer la chronique des vingt-cinq ans des dernières années extrêmement tumultueuses de la RDC »* avec L'empire du silence.

Dans l'entendement du réalisateur belge, pour que justice soit faite, *« ces tragédies doivent être dites au grand jour, connues du monde afin de permettre un travail judiciaire, la mise en place de la justice pour que ces cycles infernaux de violence à répétition depuis vingt-cinq ans se termine »*. Il a affirmé avoir pour sa part fait en sorte de*« rassembler des archives dont certaines images exclusives qui, par leur atrocité, font penser à celles de la Seconde Guerre mondiale »*. L'empire du silence est donc *« une chronique basée sur des faits révélateurs et émouvants commis pour certains, au fin fond des forêts congolaises »*, a expliqué Thierry Michel.

L'empire du silence sert donc de base à la campagne Justice for Congo, elle repose sur ce documentaire poignant. Quant à la stratégie élaborée, elle consiste, dans un premier temps, à procéder à la récolte de fonds nécessaires quitte à porter le nouveau film de Thierry Michel *« devant les grandes organisations internationales telles que le Conseil des droits de l'homme, les Nations unies, le Congrès US, le Parlement européen, mais aussi des parlements nationaux »*. Ce, souligne-t-on, *« en collaboration avec de nombreuses organisations de défense des droits humains »*. En outre, il est prévu, en sus des trois projections kinoises de ce week-end, *« une tournée du film dans les sept provinces martyres de RDC où le film a été tourné »*.

***Nioni Masela***

LINAFOOT/LIGUE 1

# Maniema accroche Sanga Balende dans le trouble, Blessing écrase JSK

**Des supporters récidivistes de Sanga Balende ont encore semé le trouble après le match contre Maniema Union, alors que Blessing respire après sa large victoire sur la Jeunesse sportive de Kinshasa.**

*Violences au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 21 novembre 2021*

Il y a eu du grabuge au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le 21 novembre, lors du choc entre l'équipe locale de Sa Majesté Sanga Balende et l'AS Maniema Union de Kindu, pour le compte de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les supporters locaux ont molesté les officiels du match à la fin de la partie, non contents de l'arbitrage. Les Anges et Saints du Kasaï oriental ont été les premiers à marquer, à la 57e mn, par Butoto Kamana. Les Unionistes de Maniema sont revenus au score à la 60e, par le biais de Wango Mbabo. Sur le plan comptable, Maniema Union consolide sa troisième place avec dix-neuf points engrangés en dix sorties. Et Sanga Balende compte neuf points en huit matches.

Pour une importante frange de l'opinion sportive, la Linafoot devrait sévir face à ces troubles répétitifs au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi. Ancien international et actuel président de l'Union des footballeurs congolais, un syndicat des footballeurs, Hérita Ilunga Kongolos, a réagi sur twitter au sujet de ces violences à Mbuji. "Ces violences n'ont pas leur place dans la société et encore moins dans un stade de football ! Nous espérons et attendons des sanctions sévères à l'encontre des responsables" , a-t-il dit.

En avril dernier, la délégation de Mazembe avait été agressée par les supporters du club sang et or local, et la police avait dû intervenir avec des balles réelles, rapportait-on, pour ramener le calme. Joueurs et staff techniques avaient été extirpés du stade -où ils avaient été comme pris en étau- dans un bus de fortune, sous des jets de pierres. Sanga Balende avait été sanctionné. Récemment, lors du match nul entre Sanga Balende et Tshinkunku (0-0), l'ensemble du club de Kananga a passé de moments angoissants, sous la menace de lynchage des supporters de Sanga Balende. Récidivistes, voilà qu'ils perpètrent des troubles à la fin de ce match contre Maniema. L'on attend une éventuelle sanction de la Linafoot.

Dans un autre match disputé, le même dimanche au stade Dominique-Diur de Kolwezi, Blessing FC a crucifié Jeunesse sportive de Kinshasa, par trois buts à zéro. Les joueurs du coach Yves Diba Ilunga ont allumé la mèche dès la 5e mn, par Laurent Mwanza sur une somptueuse balle arrêtée. Sams Samwanga a inscrit le deuxième, sur penalty, à la 37e mn. Et le troisième but a été l'œuvre de Maseka Kongolo à la 68e. Le voyage des jeunes sportifs de Kinshasa dans le Grand Katanga est cauchemardesque avec déjà trois défaites (face à Mazembe, Lubumbashi Sport et finalement Blessing), bloqué à dix points après onze sorties. Blessing compte huit points après huit rencontres et se donne un peu d'air.

***Martin Enyimo***

MINISTERE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

# NOTE D'INFORMATION
# EXPO 2020 DUBAI

L'Exposition universelle **« Expo 2020 Dubaï »** se tient aux Emirats Arabes Unis, pour une durée de six (6) mois, du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022. Le thème général de l'exposition est : *«Connecter les esprits, construire le futur»*. Il s'articule autour de trois sous-thèmes : Durabilité, Mobilité et Opportunité.
Le Congo participe à cette exposition. Il y dispose d'un pavillon situé à environ 500 mètres de l'entrée principale du côté droit, à proximité des pavillons de la Norvège, de la Suisse, des Nations Unies, de la Chine, de l'Egypte, de l'Afrique du Sud, etc.

**La République du Congo a choisi le district thématique *«Opportunity»*, afin de mettre en avant son potentiel dans différents secteurs.**

L'Expo 2020 Dubaï est l'occasion, pour le Congo ainsi que pour les autres pays participants, de s'ouvrir au monde. C'est un haut lieu de rencontres, d'échanges, de concertation. Une occasion unique d'augmenter la visibilité du Congo, afin de vendre l'image de notre pays au monde entier et ainsi attirer les investisseurs.

L'Expo 2020 Dubaï abrite cent quatre-vingt-douze (192) participants. Le Congo va saisir cette opportunité pour faire connaître ses multiples richesses dans tous les domaines, notamment sa culture, ses minerais, sa faune, sa forêt avec ses multiples essences de bois et les nombreux avantages accordés aux investisseurs dans notre pays.

Pour les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais, cette exposition est une opportunité formidable pour nouer des liens commerciaux rentables et solides.

Le Gouvernement les encourage à participer à cet évènement international.
Il convient de préciser que le pavillon ne sera pas un endroit de vente. Un espace dédié à la vente est réservé à chaque pays participant au niveau du marché mondial à l'intérieur du site de l'exposition.
Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais pourront exposer des échantillons de leurs produits dans le pavillon congolais. Ceux-ci devront, cependant, être accompagnés d'un QR, Code indiquant des informations complètes sur leurs produits notamment le lieu de production, comment les acquérir, etc.

Toutes ces contraintes édictées par les organisateurs de l'Expo 2020 Dubaï découlent des restrictions Covid.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais devront prendre en charge eux-mêmes le transport et le dédouanement de leurs marchandises à Dubaï ainsi que les autres charges inhérentes.

Chaque pays participant à l'Expo 2020 Dubaï a une journée nationale qui lui est consacrée. Celle du Congo, initialement prévue le 23 décembre 2021, est reportée à une date qui sera communiquée ultérieurement.
Ces journées nationales sont le pilier de la programmation de l'organisateur et représentent un instant de festivités pour les participants.

Pendant toutes les festivités des journées nationales, l'Organisateur vise à promouvoir la philosophie de connexion de l'Expo 2020 Dubaï, en travaillant étroitement avec chaque participant, afin de marquer cette occasion importante et d'assurer une réalisation sans accroc, pour chacune de ces journées.

**Pour toutes informations contactez :**
**Tel +242 05.044.60.34 / +242 05.511.10.10**
**aesaturnin@gmail.com**
**www.commerce.gouv.cg**

COVID-19

# Des faussaires des attestations de vaccination aux arrêts

**Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé le 22 novembre, à l'occasion de l'autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire par les députés, que des individus avaient été interpellés dans le cadre de l'enquête lancée contre les faussaires des attestations de vaccination.**

*« Ce sont des vraies-fausses attestations de vaccination. Il y a eu des gens qui ont réussi à avoir une bonne attestation sans se faire vacciner. Nous avons enquêté sur cela et interpellé certaines personnes que nous avons mises à la disposition des services habilités »*, a annoncé le ministre de la Santé et de la Population, devant la représentation nationale sans donner plus de précisions, suite à l'interpellation du député d'Oyo II, Abraham Ibela.

Le ministre Gilbert Mokoki a reconnu que le dispositif technique mis en place pour enrôler les personnes vaccinées et émettre les documents présentaient beaucoup de faiblesses au niveau du référentiel. Pour pallier ces insuffisances, le gouvernement a saisi l'Agence congolaise du système d'information qui est en train d'apporter des correctifs. *« Vous remarquerez que dans les derniers pass sanitaires, lorsque vous les scannez, il y a des mesures transitoires qui ont été introduites. Quand tout le travail sera réalisé, nous allons les rétablir parce qu'on ajoutera d'autres éléments pour limiter ce genre de fraude. Nous allons mettre un identifiant du vaccinateur. Ce document ne peut être validé que si le vaccinateur a mis son identifiant »*, a-t-il expliqué. Aussi, pour se doter d'un équipement adéquat et détecter les malfaiteurs, des appareils ont été commandés.

Les députés ont également interpellé le gouvernement sur la non-observation de certaines mesures après la vaccination par des équipes mobiles. Selon le ministre Gilbert Mokoki, l'exécutif est à pied d'œuvre pour des mesures à prendre après le vaccin. D'après lui, les questions liées à l'achat des chapiteaux, chaises et lits pour observer les personnes présentant certaines faiblesses sont prises en compte dans le budget additionnel.

Quant aux effets secondaires véhiculés ici et là, le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean-Rosaire Ibara, qui a représenté son collègue en charge de la Justice, a indiqué qu'ils ne sont pas toujours vains. *« Il faut tenir compte des effets secondaires. Le comité des experts va rendre ses conclusions là-dessus parce que les études ont démarré »*, a-t-il souligné.

Concernant la probable troisième dose du vaccin, il a indiqué qu'il faut attendre. *« Si nous devons attendre la troisième dose, amenons tout le monde à se faire vacciner et on verra après. L'objectif du gouvernement est de pousser beaucoup de Congolais à se faire vacciner pour espérer atteindre l'immunité collective avant de penser à autre chose »*, a conclu Jean-Rosaire Ibara.

***Parfait Wilfried Douniama***

# L'Afrique subsaharienne continue de prendre du retard

**L'Afrique subsaharienne est en train de perdre la course pour vacciner sa population contre la covid-19, selon Shushanik Hakobyan, économiste principal travaillant sur la surveillance régionale au Département Afrique du Fonds monétaire international (FMI). La région est à un moment critique pour mettre en œuvre des réformes transformatrices audacieuses, afin de capitaliser sur son potentiel.**

Seulement 4 % de la population africaine subsaharienne était complètement vaccinée, à la mi-novembre, contre seulement 1 %, il y a trois mois. Il a fallu vingt-sept et cinquante-six jours pour atteindre le même jalon dans les économies avancées , les marchés émergents et d'autres économies en développement, respectivement. L'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de vacciner 10% de la population, à la fin septembre, n'a été atteint que par cinq pays d'Afrique subsaharienne.

Seule une poignée de pays de la région devrait atteindre l' objectif fixé par le FMI, l'OMS, l'Organisation mondiale du commerce et la Banque mondiale de vacciner 40% de la population dans tous les pays d'ici fin 2021. Le manque de vaccins pèserait donc sur les perspectives de croissance de la région, contribuant à la dangereuse divergence avec les économies avancées, a déclaré l'économiste principal. A l'en croire, *« l'Afrique subsaharienne devrait être la région du monde à la croissance la plus lente en 2021, avec une trajectoire de PIB réel en baisse permanente qui pourrait avoir des conséquences durables sur la stabilité sociale et politique »*. A cela s'ajoutent les retards persistants dans le déploiement du vaccin, ce qui expose l'Afrique subsaharienne et le reste du monde à de nouvelles souches plus virulentes du virus. *« Il est donc essentiel que la communauté internationale redouble d'efforts pour garantir une distribution rapide et équitable de l'approvisionnement mondial en vaccins »*, relève Shushanik Hakobyan.

**Une difficile reprise**

Le monde entier reste sous l'emprise de la pandémie de covid-19 et d'un rythme accéléré du changement climatique, qui soulignent la nécessité d'une coopération et d'un dialogue mondiaux accrus, écrit Shushanik Hakobyan. Les solutions à ces problèmes mondiaux doivent impliquer tous les pays et toutes les régions, en particulier l'Afrique subsaharienne, *« avec la population la moins vaccinée au monde, le potentiel d'énergie renouvelable le plus prometteur et des écosystèmes critiques. L'économie de l'Afrique subsaharienne devrait croître de 3,7 % en 2021 et de 3,8 % en 2022 »*. Cela fait suite à la forte contraction de 2020, mais représente la reprise la plus lente par rapport aux autres régions. En particulier, les perspectives économiques font apparaître des divergences à trois niveaux : entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions, au sein de l'Afrique subsaharienne et au sein des pays. Ces divergences reflètent le déploiement plus lent des vaccins dans la région, l'espace budgétaire plus limité et les disparités régionales en matière de résilience. Les perspectives restent extrêmement incertaines et les risques sont orientés à la baisse. En particulier, la reprise dépend de la trajectoire de la pandémie mondiale et de l'effort de vaccination régional, de l'inflation des prix des denrées alimentaires, et est également vulnérable aux perturbations de l'activité mondiale et des marchés financiers.

Notamment, le potentiel de l'Afrique subsaharienne reste intact. Pour elle, la région est à un moment critique pour mettre en œuvre des réformes transformatrices audacieuses, afin de capitaliser sur ce potentiel.

***Noël Ndong***

TCHAD

# Le pouvoir acceptera-t-il les conditions du dialogue posées par les groupes armés ?

**Le gouvernement multiplie depuis des mois les signes d'ouverture aux mouvements armés pour les inciter à participer à un dialogue national censé réconcilier les Tchadiens. Malgré cela et après les rencontres de Doha et de Paris avec le comité chargé de préparer l'événement, ces mouvements se disent « disposés » à prendre part à ces assises « sous certaines conditions ».**

Les autorités tchadiennes ont beau promettre *« des actions concrètes en matière d'amnistie, de libération des prisonniers de guerre, de restitution des biens et de réinsertion professionnelle »*, cela ne convainc pas jusqu'à ce jour les responsables des groupes armés. En effet, certains d'entre eux dont Timane Erdimi, le chef de l'Union des forces de la résistance, une alliance de plusieurs groupes rebelles, qui vit en exil au Qatar depuis une dizaine d'années, indiquent être disposés à participer au pré-dialogue et au dialogue national inclusif sous certaines conditions.

Selon Allamine Bourma Tréyé, le chargé de communication du Comité technique spécial (CTS) chargé de préparer le dialogue, qui doit conduire à des élections présidentielle et législatives, les leaders des groupes armés demandent notamment *« la libération de prisonniers de guerre, l'amnistie générale à tous les politico-militaires et la restitution de biens de rebelles saisis par le gouvernement »*. *« Nous sommes en train de travailler pour que les biens saisis soient restitués »,* assure-t-il.

A Paris, le CTS a échangé en ce mois de novembre avec une vingtaine de responsables de groupes armés, parmi lesquels des représentants du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), responsable de l'offensive au cours de laquelle le président Idriss Déby a été tué. Ce qui a permis à ce mouvement de donner ses conditions, particulièrement *« l'arrêt définitif des répressions de toutes les manifestations pacifiques »* et « la libération des prisonniers de guerre ». Des rencontres qui, selon le comité, se sont déroulées dans « une ambiance fraternelle », et elles ont été *« fructueuses par la participation active et constructive de chacune des parties ».*

**La crainte d'un dialogue biaisé**

Outre la France et le Qatar, les délégations du CTS se sont rendues dans plusieurs pays dont le Nigeria, le Sénégal, le Bénin et le Soudan pour échanger avec la diapora. Elles ont aussi sillonné le territoire tchadien pour consulter les forces vives de la nation au sujet du dialogue tant attendu.

Les débats ayant porté sur la paix, la cohésion nationale, la justice, les droits de l'homme ou encore des sujets de société continuent d'être l'objet de commentaires nourris à travers le pays. Il convient de signaler que le grand absent de ces consultations est Wakit Tama, la coalition d'opposition et de la société civile qui conditionne sa participation à la modification de la charte de transition. « Les débats ont été houleux, mais francs », explique l'un des membres du comité d'organisation du dialogue, ajoutant que les préoccupations sont récurrentes, dont celles portant sur le fédéralisme et le recrutement au sein de l'armée nationale. Et tout compte fait, le comité assure que le rapport final est attendu à la fin de ce mois. Ce qui lui permettra de fixer la date exacte du dialogue avant de la soumettre au gouvernement.

Dans cette perspective, le Conseil de l'ordre des avocats dénonce des « manipulations et irrégularités » observées durant les consultations. Dans un communiqué, il évoque « un dialogue qui risque d'être biaisé ». Répondant à cette préoccupation, le vice-président du Comité d'organisation du dialogue national inclusif, Saleh Kebzabo, n'a eu de cesse d' affirmer que les conditions sont réunies pour la tenue d'un « bon dialogue ».

Ces assises pourraient se tenir avant fin 2021 bien que la position du pouvoir fût de ne pas négocier avec les groupes armés. *« La pression de la communauté internationale qui continue d'injecter de l'argent dans les caisses vides de l'État, et veut un dialogue réel, a poussé le régime à s'ouvrir »*, relève Kelma Manatouma, chercheur tchadien en sciences politiques à l'université Paris-Nanterre.

***Nestor N'Gampoula***

INFRASTRUCTURES

# Le Congo à la quête d'une compétence pour la construction de son Datacenter

**Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a lancé le 22 novembre à Brazzaville, l'appel d'offres international à l'endroit des entreprises nationale et internationale, en vue de la construction et de l'opérationnalisation d'un Datacenter national. Infrastructure d'envergure, elle permettra d'assurer la souveraineté numérique du pays.**

La construction du Datacenter est l'aboutissement d'un accord de financement entre le Congo et la Banque africaine de développement (BAD), dans le cadre du projet Central african backbone (CAB). S'agissant de la procédure d'appel d'offres, elle sera conduite par la coordination du projet Cab, à travers un processus de sélection internationale, tel que défini dans le cadre de passation des marchés de la BAD. Pour ce qui est des offres, elles doivent être remises au plus tard, le 25 janvier 2022, à l'unité de coordination du projet CAB. Les offres faites en ligne et celles faites hors délai ne seront pas prises en compte.

En ce qui concerne les soumissions, elles se doivent d'être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant établi par chaque lot. Il s'agit, en effet, du lot 1 relatif aux travaux de construction et d'opérationnalisation d'un Datacenter principal à Brazzaville, pour un coût de douze millions de FCFA, ainsi que celui du lot 2 pour la construction d'un Datacenter secondaire (Back up) à Oyo s'élevant à soixante-dix millions de FCFA.

*Le ministre Léon Juste Ibombo, lors de sa communication/Adiac*

A cet effet, le ministre en charge des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a convié les différentes entreprises à déposer leur candidature. « *J'invite les entreprises nationales et internationales, dont l'expertise est avérée à candidater à l'appel d'offres ouverte, selon les procédures en vigueur en la matière* », a-t-il lancé.

Pour lui, la construction de ce Datacenter assurera la souveraineté du Congo, en matière de gestion des données en perpétuelle augmentation et des application critiques. En effet, le Centre national de données permettra également d'accélérer le processus de transformation numérique digitale congolaise et de sécuriser les données critiques qui y sont hébergées.

« *Cette infrastructure critique contribuera à accélérer le projet de transformation digitale de notre pays, déjà en marche, avec l'implémentation sous peu du système national d'identité digitale et de l'opérationnalisation de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Elle aura l'avantage de développer l'économie nationale, de réduire la fracture numérique entre les villes et villages* », a fait savoir le ministre Ibombo.

Rappelons que le Datacenter ou centre de données est un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, disques durs, communicateurs) chargées de stocker et de distribuer des données à travers un réseau interne ou via un accès internet.

***Gloria Imelda Lossele***

AIRES PROTÉGÉES

# Brazzaville va abriter une rencontre internationale dédiée au nouveau concept NBS

**La 12e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale en Afrique centrale se tiendra du 30 novembre au 1er décembre. Les participants vont s'approprier le concept de Solutions basées sur la nature (NBS), consistant à s'appuyer sur les écosystèmes pour assurer la gestion des risques naturels ou lutter contre les changements climatiques.**

Découvert à partir de 2010, le concept NBS est l'un des moyens au niveau international pour créer des aires protégées et pour tenter de préserver la nature. Si les aires protégées existent dans tous les pays d'Afrique centrale, leur intégrité est pour autant menacée par des pressions diverses comme l'exploitation forestière, l'exploitation minière, l'exploitation pétrolière, la construction des barrages hydroélectriques, le tourisme de masse.

La rencontre de Brazzaville, co-organisée par le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC) et l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale, vise à renforcer les capacités des participants (représentants des pouvoirs publics, les organismes partenaires, les universitaires et organisations de la société civile) à l'usage NBS comme outil de préservation des aires protégées au niveau de la sous-région.

Les participants plancheront, selon le SEEAC, sur les cadres juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale des aires protégées ; les leçons apprises de l'évaluation ; les propositions pour l'amélioration des performances du mécanisme d'évaluation comme outil de préservation des aires protégées et de promotion des solutions fondées sur la nature.

Au niveau sous-régional, par exemple, l'Observatoire régional pour la biodiversité et le réseau des aires protégées en Afrique centrale aide à fournir une meilleure compréhension sur les tendances et les menaces qui pèsent sur les aires protégées, afin de renforcer les processus de prise de décisions et faciliter des réponses stratégiques pertinentes. Pour les spécialistes, les aires protégées restent le dernier rempart de la conservation de la nature et des services environnementaux.

À noter que la 12e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale sera organisée sur le thème «Évaluation environnementale et sociale et préservation des aires protégées : promouvoir les solutions basées sur la nature ». Elle verra la participation du Bureau régional Afrique centrale de l'Unesco, de la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale, du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées et l'Union internationale pour la conservation de la nature.

***Fiacre Kombo***

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

# La deuxième édition enregistre 36 milliards de dollars de transactions

**La deuxième Foire commerciale intra-africaine (IATF) s'est tenue, du 15 au 21 novembre à Durban, en Afrique du Sud, avec pour objectif de renforcer les bases du déploiement de la Zone de libre-échange économique africaine (Zlécaf).**

Organisée en pleine reprise économique post-covid, la grand-messe a enregistré trente-six milliards de dollars américains de transactions. L'annonce a été faite, le 22 novembre, par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), qui a organisé l'événement via un communiqué de presse publié sur son site Internet.

Cette édition de l'IATF, tenue sur le thème « Construire des ponts pour une Zlécaf réussie », a vu la participation de près de 39 000 personnes, dont 27 000 virtuellement venant de 128 pays à travers le monde. Selon la directrice générale de l'Initiative pour le commerce intra-africain d'Afreximbank, Kanayo Awani, les exposants ont également été plus nombreux que prévu. 1161 invités au sein desquels 838 entreprises et 59 pays ont pu exposer leurs produits sur 1100 attendus. 46 pays africains étaient au nombre des exposants. Cette année, l'initiative destinée à renforcer le commerce intra-africain a aussi connu quatre journées nationales dédiées à l'Afrique du Sud, à l'Egypte, à la Côte d'Ivoire et au Nigeria. Deux de plus que l'édition précédente. En pleine reprise économique post-covid, l'événement visait, entre autres, à contribuer au déploiement de la Zlécaf. Lancée en début d'année, cette zone envisage de créer un marché unique africain, afin de doper le commerce intracontinental qui ne représente que 16% des échanges commerciaux du continent.

D'après Kanayo Awani, des « transactions commerciales » étaient toujours en cours et certaines, déjà conclues, étaient aussi en cours de compilation, le 21 novembre. Ce qui dénote d'une hausse par rapport à l'IATF 2018, qui avait enregistré 32 milliards de dollars de transactions commerciales.

Notons que l'IATF est une initiative de l'Afreximbank et de l'Union africaine, visant à fournir « *une plateforme pour partager des informations sur le commerce, les investissements et le marché africain* ». La troisième édition est prévue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et devrait viser à atteindre 40 milliards de dollars d'accords commerciaux.

***Josiane Mambou Loukoula***

RELIGION

# Le commissaire Keith Conrad évoque les relations entre l'Armée du salut et l'Etat

**Le secrétaire international pour l'Afrique de l'Armée du salut, Keith Conrad, accompagné de la secrétaire zonale des ministères féminins, Yvonne Conrad, a évoqué, le 21 novembre, à l'issue du culte dominical, les bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat.**

La déclaration a été faite au cours de la visite pastorale à Brazzaville. *« L'Eglise Armée du Salut au Congo travaille en collaboration avec l'Etat. A titre d'exemple, elle travaille pour les communautés qui sont dans le besoin, les écoles et les dispensaires sont créés. Et s'il y a des catastrophes, l'Eglise appuie les efforts du gouvernement »*, a indiqué Keith Conrad, commissaire à l'Eglise Armée du salut.

Le missionnaire chrétien s'est réjoui également du témoigne positif d'un inconnu pour l'Eglise Armée du salut au Congo. Dans son prêche, il a demandé aux salutistes de continuer à être exemplaires. *« Nous sommes venus voir les progrès de l'Eglise Armée du salut au Congo. L'Eglise est en train d'atteindre les objectifs du territoire. Elle est en train de faire face aux besoins des communautés »*, a ajouté le secrétaire international pour l'Afrique de l'Armée du salut.

*Le commissaire Keith Conrad s'adressant aux fidèles/Adiac*

Signalons que l'Armée du salut est un mouvement international protestant fondé en 1865 par William Booth (1829-1912), pasteur méthodiste, dans les districts pauvres de Londres.

***Fortuné Ibara***

BANDE DESSINÉE

# La 6e édition de Bilili BD festival arrive à grands pas

**Comme l'an dernier, le Bilili BD festival entend relever le défi de tenir sa sixième édition du 30 novembre au 4 décembre à l'Institut français du Congo (IFC). Ce, en dépit de la pandémie de covid-19 qui rend fragile et limitée la programmation de l'événement.**

*« Le coronavirus rend, une fois de plus, particulièrement compliquée la tenue physique du festival cette année. Nous appelons chacun à plus de responsabilité que les années précédentes, en ce qui concerne le couvre-feu, le respect des mesures barrières, le port du masque et l'utilisation fréquente de gel ou spray hydro-alcoolique pour s'assurer de ne pas transformer l'IFC en cluster »*, a partagé la responsable du festival, Joëlle Epée Mandengue, dit Elyon's.

Durant cinq jours, au rythme des expositions, masters class, rencontres littéraires, conférences-débats, ventes-dédicaces et concours, le festival Bilili BD réunira, comme à son habitude, des artistes talentueux et débutants de divers pays. Compte tenu de la pandémie de covid-19, les activités se dérouleront en présentiel et seront retransmises en même temps en ligne sur la page Facebook du festival et de l'IFC. Parmi les invités provenant de différents pays d'Afrique et d'Europe, on comptera des auteurs de bandes dessinées (BD), scénaristes, coloristes, encreurs, réalisateurs de BD, concepteurs de jeux vidéo, éditeurs et bien d'autres.

A en croire les préparatifs en cours, cette année, le nombre de stands au festival est limité à quinze et les exposants sélectionnés ne pourront pas être accompagnés, soit un exposant par table. *« Nous réfléchissons plus que jamais à un système garantissant la sécurité sanitaire de chaque participant. Mais, sans votre propre hygiène et discipline personnelle, il sera difficile d'y arriver »*, interpelle un communiqué du festival à destination des participants.

Notons qu'à la veille de la tenue de l'événement, une conférence de presse sera organisée pour présenter les participants à cette sixième édition, la programmation en long et en large ainsi que les différentes recommandations de dernières minutes pour réussir la tenue du festival Bilili BD qui, depuis ses débuts, contribue à rehausser l'image et la valeur de la BD sur le continent en encourageant, révélant et récompensant ceux qui font vivre l'industrie de diverses manières.

***Merveille Atipo***

REVENDICATIONS SOCIALES

# Les handicapés envisagent un sit-in au ministère de la Fonction publique

**Les personnes vivant avec handicap de toutes catégories confondues, réunies en assemblée générale extraordinaire, le 22 novembre, à Brazzaville ont décidé d'organiser un concert de casseroles au ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, pour revendiquer leur recrutement par l'Etat congolais.**

L'objectif est d'obtenir un quota de recrutement réservé aux personnes vulnérables dans la Fonction publique au titre de l'année 2020-2021, explique la déclaration du collège des présidents, membres de la plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo. *« Nous constatons avec amertume que les personnes vivant avec handicap ont été lésées alors qu'elles continuent à attendre désespérément leur quota sur les 8000 postes budgétaires disponibles pourtant considéré comme acquis depuis la nuit des temps », déclarent-elles, ajoutant, « par devoir de mémoire, entre 2006 et 2016, le nombre des personnes vivant avec handicap recrutées à la Fonction publique s'élève à 617 jusqu'en 2019, alors que le nombre total de demandes d'emploi est actuellement estimé à plus de 1800 dossiers ».*

*Les personnes vivant avec handicap en assemblée générale/Adiac*

La plate-forme a accordé un délai de trois jours supplémentaires aux autorités compétentes pour dénouer la situation à compter de la date de l'assemblée générale extraordinaire. Dépassé ce délai, poursuit-elle, un vaste mouvement de revendication pacifique des personnes vivant avec handicap sera observé devant le ministère de la Fonction publique et en direction de la Présidence de la République pour la remise du cahier des charges jusqu'à l'aboutissement de leur revendication.

La déclaration a été lue par le représentant du collège des présidents, membres de la plateforme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo, Kader Ndongui, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville. L'unique point abordé à cette occasion a été celui de la situation de recrutement à la Fonction publique au titre de l'année 2020-2021.

La plate-forme a réitéré son engagement à préserver la paix. Elle sollicite également l'implication des autorités sur la situation, encourage le bureau de la coordination nationale à poursuivre les discussions avec le cabinet du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale et celui des Affaires sociale et de l'Action humanitaire.

En rappel, la situation de leur recrutement à la Fonction publique avait déjà conduit le bureau coordonnateur de la plate-forme à entreprendre des démarches et organiser plusieurs réunions avec le ministère de la Fonction publique. A cet effet, les personnes vivant avec handicap avaient passé nuit sous une pluie battante le 30 avril dernier au ministère de la Fonction publique pour manifester leur mécontentement.

***Lydie Gisèle Oko***

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Un bureau national de l'AUF au Congo pour propulser l'expertise académique

**Le président de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), le Pr Gontran Ondzotto, a signé le 22 novembre à Brazzaville, avec le Pr Slim Khalbous, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), la convention d'hébergement du bureau national de cette agence qui va propulser l'expertise académique et scientifique des cadres supérieurs.**

La convention approuvée permettra aux établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Congo de bénéficier de l'expertise et d'un accompagnement académique ainsi que scientifique de l'AUF. *« La création d'un bureau national doit être une avancée pour tous afin de savoir quelle compétence nous devrons prendre entre différentes institutions. Au contraire, interrogeons-nous sur ce que nous voulons de mieux pour nos universités, notamment en matière de nouvelles compétences décentralisées ou d'extension d'éducation »*, a indiqué le Pr Gontran Ondzotto.

L'accord est signé au moment où le Congo a lancé un vaste programme de mise en œuvre d'infrastructures d'innovation en matière éducative. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la coopération, de l'innovation et de la formation pour assurer la productivité éducative.

Au terme de cette signature, les étudiants pourront également profiter des avantages qu'offrent les centres d'employabilité et les campus numériques francophones. En effet, l'AUF travaille déjà pour lancer une plateforme collaborative mondiale de services intégrés. En rendant accessibles aux usagers reliés à internet, de façon synchrone ou asynchrone, des prestations dispensées dans ses implantations mondiales campus numériques francophones, centres d'employabilité francophones, la plateforme agira comme un carrefour virtuel créant du lien au sein de la communauté scientifique francophone internationale. « Il y a quinze ans que l'AUF est au Congo mais il est temps pour nous d'avoir un programme plus ambitieux. Nous travaillons sur une plateforme mondiale qui mettra en réseau tous les campus numériques francophones avec de nouveaux espaces de services. Nous voulons que Brazzaville profite de l'internationalisation de l'université », a expliqué le Pr Slim Khalbous, recteur de l'AUF.

L'hébergement d'un bureau national de l'AUF est également accompagné de la création d'un centre d'employabilité qui répondra à la problématique de l'emploi des jeunes diplômés Congolais. *« Le centre d'employabilité est dédié à l'insertion professionnelle des diplômés des universités en général. Ce centre d'employabilité va proposer un nombre de services innovants »*, a commenté le recteur de l'AUF.

***Fortuné Ibara et Mondésire Ikando (stagiaire)***

MARITIME

# L'OHI s'assure de la mise en œuvre de la convention Solas au Congo

**Le secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a échangé récemment à Brazzaville avec l'expert de l'Organisation hydrographique internationale (OHI), Henri Dolou, sur le fonctionnement des services hydrographiques dans le cadre de la navigation maritime.**

*« Il est important de faire en sorte que les services hydrographiques qui permettent d'assurer la sécurité de la navigation dans les eaux sous souveraineté du Congo soient assurés pour être en conformité avec les engagements internationaux que le pays a signés en particulier la Convention Solas »*, a indiqué Henri Dolou à l'issue des échanges.

*Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Henri Dolou*

La République du Congo est signataire de la Solas qui est la convention internationale pour la sauvegarde de la vie en mer. Cette convention commande aux gouvernements contractants de publier pour leurs eaux des cartes marines et des publications nautiques uniformes répondant aux besoins de la sécurité de la navigation.

Ingénieur en chef hydrographe, Henri Dolou a souligné que la convention Solas voudrait que les navires venant au Congo aient des « cartes marines de qualité » diffusées et mises à jour afin de faciliter la navigation.

En marge de leur échange, l'expert de l'OHI a remis au secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales une carte marine de Gamba à Pointe-Noire. Conçue avec les données marines nationales, cette carte a été coproduite par le Congo et la France.

Les deux pays coopèrent en matière d'hydrographie et de cartographie marine grâce à un arrangement administratif signé le 30 décembre 2011 entre le service hydrographique et océanographique de la marine de France et le port autonome de Pointe-Noire. Cet arrangement administratif permet aux deux Etats d'être en accord avec les engagements internationaux en la matière.

L'expert de l'OHI a, en outre, félicité le Congo d'avoir mis sur pied un comité de coordination regroupant les enjeux interdisciplinaires en hydrographie, océanographie et cartographie. *« Être membre de l'OHI et de l'Organisation maritime internationale oblige les gens qui ont les responsabilités administratives à s'investir afin de donner des impulsions au service technique qui va mettre en œuvre la politique nationale »*, a fait savoir Henri Dolou.

De son côté, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a assuré ce dernier sur le travail de revue réalisé au Congo par l'OHI et la Commission hydrographique de l'atlantique oriental (Chato).

Le Congo, le Cap Vert, le Bénin, le Togo, la Guinée et la Guinée Bissau sont membres associés de la Chato, alors que le Sénégal, le Maroc, le Nigeria et le Cameroun sont membres de cette organisation.

***Christian Brice Elion***

MUSIQUE

# «Déception», le nouveau single de Serge Offis production

**«Déception» est un single composé par le duo But na filet et Stock musique, produit par la maison Serge Offis. Il sera sur le marché du disque avant le 25 décembre de cette année.**

Quatrième projet de Serge Offinassinga, producteur congolo-autrichien, patron de la maison Serge Offis production, «Déception» est un single composé, interprété et chanté en featuring inédit par le duo But na filet et Stock musique, tous deux artistes musiciens de la République démocratique du Congo (RDC). Cette chanson est une rumba authentique pour immortaliser le patron de la maison Serge Offis production.

Le tournage des clips a débuté le 22 novembre à Kinshasa, capitale de la RDC, alors que le single sera disponible sur le marché avant le 25 décembre. Quant au choix porté sur ces deux artistes musiciens, Serge Offinassinga explique : *« J'ai porté mon choix sur ce duo magique parce qu'en ce qui concerne But na filet, c'est un artiste très populaire à Kinshasa et à travers sa voix dans cette chanson, la maison de production musicale Serge Offis va sûrement étendre sa visibilité auprès des mélomanes de la bonne musique et de la RDC surtout ».*

Serge Offinassinga indique que la promotion a commencé déjà via les émissions de télévision en RDC et via les réseaux sociaux, notamment Talques, Tiktok, Whatsapp, Instagram, Facebook, etc. Il a rappelé que «Déception» est son quatrième projet depuis qu'il s'est lancé dans la production phonographique. Son premier projet était «Sixième signature», un single paru en septembre 2020 chanté par Nzeté Oussama. Le deuxième «Conditions», interprété par J. Leader en featuring avec Welicia et paru en mars 2021 et plébiscité meilleure chanson de l'année 2021 par quelques hit-parades. L e troisième, «Reviens-moi», paru en août 2021, est composé et interprété par J. Lerader et le quatrième «Déception» disponible avant les fêtes de fin d'année.

Le producteur congolo-autrichien s'est lancé dans la carrière musicale en 2009 à Vienne, en Autriche. Il a mis sur scène, le 20 novembre, de cette année-là, l'artiste musicien Doudou Copa à Nantes, en France, avant de le reproduire sur scène, le 7 juillet 2019, dans la même ville. Le 15 février 2020, il a produit, toujours à Nantes, Doudou Copa et l'artiste musicien Nzeté Oussama. *« Mes perspectives sont de booster la musique congolaise au-delà des frontières et soutenir les artistes musiciens des deux rives, surtout ceux de Brazzaville. Serge Offis production, c'est le Congo qui gagne. Ensemble avec Serge Offis production, la culture musicale des deux Congo en particulier et de l'Afrique en général se retrouve »,* a-t-il dit.

Notons qu'à l'instar des anciens producteurs congolais comme Anitha Ngapy, Letiok productions, MCI prod, la maison Serge Offis, implantée à Nantes, en France, est juridiquement reconnue comme une grande maison de production musicale par l'Etat français. A ce jour, elle est l'unique maison de production susceptible de délivrer des visas aux différents groupes musicaux de partout pour des prestations en France et dans toute l'Union européenne. C'est à force d'organiser des concerts, particulièrement en Autriche et en France, que Serge Offinassinga a fini par s'inspirer de son oncle Anitha Ngapy et décider de devenir un producteur scénique et phonographique. Après Nantes en France, il compte ouvrir une structure du genre à Brazzaville, son pays d'origine.

***Bruno Okokana***


## AVIS DE RECRUTEMENT :

**Poste : Assistant(e) Logistique du Projet Gestion des Risques des Catastrophes**

croix-rouge française
PARTOUT OU VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé Renforcement de la résilience et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo, par la Croix-Rouge française (CRf) dans le corridor fluvial dans le Département de la Cuvette Centrale et des quartiers périphériques de Brazzaville, la Délégation de la Croix Rouge française cherche à recruter un.e (1) Assistant.e Logistique basé.e à Brazzaville (la description complète du poste est disponible au bureau de la CRf).

Supervision hierarchique : Déléguée Logistique
Statut : Salarié à temps plein
Durée du contrat : CDD de 12 mois avec possibilité de renouvellement
Lieu de travail : Brazzaville avec des missions potentielles à Oyo et Mossaka
Horaire de travail : De lundi à vendredi de 8h à 16h30

**II-RESPONSABILITES PRINCIPALES**

Au sein de l'équipe du projet GRC et sous la supervision de la Déléguée Logistique, l'Assistant.e Logistique sera chargé.e d'assurer un appui logistique à l'ensemble des activités de la base de Brazzaville afin de contribuer à la gestion du programme financé par ECHO.

**II-TACHES SPECIFIQUES RATTACHEES AUX RESPONSABILITEES PRINCIPALES :**
-Conduire les achats de biens, services et travaux nécessaires au bon fonctionnement du Programme ;
-Participer à la gestion des équipements et du parc véhicule ;
-Gérer les stocks logistiques financés sur le projet ;
-Participer à la bonne maintenance et la sécurité du cadre bâti financé par le projet
-Participer à la supervision, la formation et l'encadrement des personnels logistiques : le chauffeur, le piroguier, les gardiens et les techniciens de surface ;
-Assurer la sécurité des activités programmatiques ;
-Apporter un appui logistique à l'ensemble des activités de la Croix-Rouge française.

**Qualifications requises :**
Niveau BAC +2 minimum, formation en logistique ou domaine affilié est un plus.

**Spécificités :**
-Au moins 3 ans à un poste similaire dans des structures internationalement reconnues
-Une expérience au sein d'une organisation internationale de milieu humanitaire constitue un atout sérieux
Connaissances et compétences obligatoires
-Bonne connaissance de l'outil informatique (Word et Excel)
-Bon niveau rédactionnel en Français, synthétique et clair
-Savoir nager
Connaissances et compétences appréciées
-Connaissance des langues locales
-Expérience au sein du Mouvement Croix-Rouge / Croissant-Rouge

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, certificat(s) de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), une lettre de motivation. Les originaux du (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.
Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge française (poste de sécurité) en face du CHU de Brazzaville (ancien bureaux CICR)
Les dossiers de candidature par e-mail sont envoyés aux adresses : rh-congo.frc@croix-rouge.fr avec copie fin-congo.frc@croix-rouge.fr
Dernier délais de dépôt et d'envoie : Mercredi 8 décembre 2021 à 16h30
Nous rappelons à tous que les dossiers des candidats non retenus ne seront pas restitués. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**Brazzaville, le 24 novembre 2021**

**Coordinatrice Administrative**

HANDBALL

# La ligue départementale de Brazzaville lance sa saison sportive

**Cinquante et un conseillers, sur un effectif total de soixante et un se sont retrouvés le 21 novembre, dans la salle polyvalente du gymnase Nicole-Oba, pour révolutionner le travail de leur discipline sportive, à travers le conseil départemental de la ligue de Brazzaville, précédé par l'ouverture de la saison sportive 2021-2022.**

La double activité a débuté par l'ouverture de la saison sportive 2021-2022. Dans son allocution, le président de la ligue départementale de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a dit que l'histoire enseigne que chaque saison sportive de handball correspond à la vision d'un bureau exécutif élu. Et cette saison 2021-2022 qu'il a l'honneur d'ouvrir officiellement est placée sur le thème « La poursuite de la renaissance majeure du handball des jeunes, un leitmotiv de renouvellement de l'élite sportive de haut niveau ».

Avicenne Nzikou a rassuré les dirigeants sportifs, officiels techniques, encadreurs techniques, sachants, spectateurs, partenaires que les membres du bureau exécutif de la ligue ne ménageront aucun effort, afin que dans la plupart des quartiers et arrondissements de la ville capitale, le handball retrouve ses lettres de noblesse.

Sitôt après l'ouverture de la saison sportive, les cinquante et un conseillers ont entamé la session inaugurale du Conseil départemental. Le président de la ligue a rappelé que cela faisait exactement cent trente-quatre jours que s'était tenue l'assemblée générale élective de la ligue départementale de handball de Brazzaville qui a permis l'élection des nouvelles instances. Une élection qui s'est déroulée dans l'unité, loin des vieux clichés de division connus par le passé… Il s'agira au cours de cette session de poser les bases pour un programme d'activité, le budget et les règlements particuliers des compétitions de la nouvelle saison sportive.

Pour le secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de handball, Edouard Sah, intervenant au nom du président du comité exécutif de ladite fédération, a félicité les membres du bureau exécutif de la ligue pour la qualité du travail réalisé et soumis à son appréciation. *« La pratique de notre chère discipline sur le terrain nécessite aussi que sur le plan administratif, qu'il y ait des documents pour que cela soit bien pratiquer »*, a-t-il signifié.

Ouvrant les travaux de ce conseil, le directeur départemental des Sports et de l'Education physique, Gabriel Tchikaya, a déclaré: *« Après la tenue de notre assemblée générale élective, aujourd'hui et maintenant, nous allons revigorer nos instances dirigeantes. La direction départementale des Sports et de l'Education physique de Brazzaville saura vous accompagner dans l'aboutissement de votre plan d'action ».*

*Le président de la ligue départementale prononçant son allocution/Adiac*

Pendant cette session, les conseillers départementaux ont apporté une contribution inestimable au projet de développement du handball dans le département de Brazzaville. A cet effet, cinq recommandations ont été adoptées. Il s'agit, entre autres, d'améliorer et de renforcer l'organisation administrative et technique existante, dans le cadre de la politique du développement du handball en milieu jeunes; créer et rendre opérationnel les sous-ligues, notamment dans les circonscriptions administratives de Mfilou, Djiri et Madibou, en vue d'assurer l'encadrement et l'animation des jeunes (filles et garçons) des catégories des cadets et des juniors à la pratique sportive de handball; mettre en œuvre la « Coupe du président » devant regrouper les sélections d'arrondissement dans la catégorie des juniors (dames et hommes), dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives officielles de la ligue départementale de handball de Brazzaville; assurer l'élargissement de la base de l'élite sportive de Brazzaville.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation des collectivités territoriales en République du Congo, la ligue départementale de handball de Brazzaville doit mettre en place un groupe de travail, en vue de l'élaboration des textes fondamentaux régissant l'organisation et le fonctionnant de cet organisme sportif et lui permettant ainsi de garantir sa renaissance de personnalité morale et juridique au niveau local, départemental, national et auprès des partenaires qui interviennent dans le monde du sport.

Dans le communiqué final lu par le secrétaire général de la ligue de Brazzaville, Darnicia Christel Niama Mvouala, il est indiqué que Jen Mobo Ekangui et Claver Odou ont été investis respectivement comme quatrième vice-président de la ligue départementale de Brazzaville et trésorier général adjoint.

Les travaux du Conseil inaugural ont été clôturés par le directeur départemental des Sports et d'Education physique de la ville de Brazzaville, Gabriel Tchikaya.

***Bruno Okokana***

## NECROLOGIE

Les familles Nkenzo, Dianzinga et Léon Simon Nkenzo (agent du ministère des Affaires sociales, ex directeur de l'Institut nationale des aveugles du Congo) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, fille et nièce Mme Nkenzo née Zoubabela Aurelie Danielle, survenu le 14 novembre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°71 de la rue Malanda Faustin au Château Ngangouoni (arrêt de bus Bétina).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 26 novembre

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

12h00 : départ pour le cimetière Wayako à Madibou ;

12h00 : absout sur place puis inhumation ;

14h00 : retour au domicile

16h00 : fin de cérémonie.

Magloire Nzonzi Badiakouahou, Bernadette Mayouma, Olivia Malonga, Claudia Mouanga, Béatrice Meza et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce, mère et grand-mère, Benoîte Mouanga (Ya Telle) survenu le dimanche 14 novembre 2021 à Pointe-Noire.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 25 novembre

-10h00 : levée du corps à la morgue de Pointe-Noire et départ pour le cimetière Loubou ;

-13h00 : retour

-16h00 : fin de la cérémonie.

Joâo Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et gran-père Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

## AVIS DE RECRUTEMENT

L'Hôtel Riviera recherche une secrétaire comptable avec expérience.

Avoir bonne connaissance du logiciel Excel.

Des connaissances en anglais seraient un atout.

Adresse 105 Av. du Maréchal Galliéni, Brazzaville Mpila en (diagonal de la SLOG).

Téléphone : 05-000- 01-55

RELANCE DE L'EPS

# L'appui de la Confejes et la Confemen aux établissements scolaires du Congo

**La Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la francophonie (Confejes) et la Conférence des ministres de l'éducation nationale (Confenen) ont fait, le 22 novembre, à Brazzaville un don du matériel didactique de l'Education physique et sportive (EPS) à dix établissements scolaires du pays dans le but de mettre en musique la déclaration de Cotonou sur la relance de la pratique sportive dans les différents cycles de l'enseignement.**

Composé de 150 ballons de volleyball, 150 ballons de basketball pour les moins et plus de 18 ans, 150 ballons de handball, 100 chronomètres, 100 sifflets, 100 plots et 100 filets, le don a concerné les lycées de Brazzaville, notamment Chaminade, Savorgnan-de-Brazza, Technique 1er mai, Thomas-Sankara, de Mfilou ainsi que les CEG Nganga-Edouard, Angola libre à Brazzaville et le CEG de Gamboma, l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc et CET 5-février.

Cette donation, a expliqué Louisette Renée Thoby Etade Ndedi, secrétaire générale de la Confejes, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la conférence internationale de la relance de l'EPS à l'école et de la convention tripartite Confejes- Confemen- Fédération internationale sportive scolaire, rassemblées dans la déclaration de Cotonou.

Lors des assises de Cotonou tenues les 27 et 28 novembre 2018, les participants avaient recommandé l'appui aux établissements scolaires et universitaires en matériel didactique de l'EPS et en infrastructures sportives aux fins d'améliorer l'accès inclusif à la pratique de l'EPS et de contribuer ainsi à l'objectif de développement durable 4 des Nations unies. *« La remise de ce matériel didactique aux établissements scolaires de votre pays ce jour, après la Sénégal en début de l'année, se trouve en parfaite adéquation des conclusions de la conférence de Cotonou »,* a commenté Louisette Renée Thoby Etade Ndedi

*Louisette Renée Thoby Etade Ndedi remettant un échantillon du matériel à Hugues Ngouélondélé /Adiac*

L'objectif de la Confejes, a-t-elle rappelé, est d'inciter les plus hautes autorités des Etats et gouvernements membres à opérationnaliser les recommandations de la conférence de Cotonou, d'impliquer les fédérations sportives internationales et nationales dans la vulgarisation des disciplines sportives dans les différents cycles d'enseignement et particulièrement aux primaires, poursuivre le plaidoyer des bienfaits des valeurs de l'EPS dans l'éducation de qualité des enfants et des jeunes, d'accompagner les établissements scolaires et universitaires dans l'acquisition des matériels didactiques et des infrastructures sportives de proximité, d'encourager la création des structures fédérales scolaires et universitaires. *« Je voudrais souligner l'engagement de la Confejes à vous accompagner dans la stratégie de développement du sport scolaire au moment où les institutions internationales plaident pour une éducation physique et sportive de qualité »,* a-t-elle précisé.

La Confejes et la Confemen sont deux institutions sœurs de la Francophonie qui conjuguent leurs efforts de plus de cinquante ans dans la mise en œuvre de ces recommandations à travers leurs différents programmes. Abdel Rahamane Baba Moussa, secrétaire général de la Confemen, qualifie ce rendez-vous comme le point de convergence entre l'engagement de la Confejes, de la Confemen et de leurs partenaires d'une part et de la volonté politique exprimée par la République du Congo en faveur de l'EPS d'autre part. Il a, par ailleurs, salué l'alliance pour la promotion de l'EPS qui s'instaure entre la Confemen, la Confejes et d'autres partenaires comme l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, la fédération internationale du sport scolaire, l'Unesco...

Hugues Ngouélondélé, en sa qualité de vice-président de la Confejes, au nom du gouvernement congolais, a salué l'appui de ces deux institutions pour la relance de l'enseignement de l'EPS, tout en rassurant que *« cet appui en matériel didactique scolaire facilitera, à coup sûr, la programmation des sports collectifs, dans les trames didactiques d'éducation physique et sportive des établissements scolaires du Congo ».* Il a été assisté par son collègue de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. Ils ont pris l'engagement de veiller à ce que le matériel soit géré à bon escient *« pour que l'enseignement de l'EPS puisse retrouver sa place d'autrefois à l'école. »*

***James Golden Eloué***

HANDBALL

# La ligue du Pool mise en place

**La Fédération congolaise de handball (Fécohand), par le biais de son secrétaire général, Senni Évariste Massamba, a installé, le 21 novembre, les membres du bureau départemental de handball du Pool.**

La ligue de handball du Pool s'ajoute ainsi aux différentes ligues départementales qui existent dans les douze départements du Congo. Composé de onze membres sans compter le commissariat aux comptes, le nouveau bureau devra tout mettre en œuvre afin de redynamiser la pratique du handball dans cette partie du Congo.

Julien Miafouna, qui évoluera désormais comme président de cette structure, devra compter sur l'apport des autres membres du bureau puisque Rupel Nkouka Milandou occupe le poste de premiervice-président. Il est suivi de Sidney Bakouetela et de Noël Serge Mbaloula en qualité de deuxième et troisième vice-président. Le secrétariat de la ligue sera géré par Jean Urbain Prince Bamanika en tant que secrétaire général puis Souverain Bitodi comme secrétaire général adjoint. Terese Loko et Amen Kali sont, pour leur part, trésorier général et trésorier général adjoint. Sagesse Madiadia, Monique Bimbakila et Edjovie Mbika intègrent ce bureau départemental respectivement comme premier, deuxième et troisième membres.

*Senni Évariste Massamba (à gauche) dirigeant les travaux/DR*

En attendant le conseil départemental qui marquera le lancement officiel de la ligue, le commissariat aux comptes reste incomplet car seul Joseph Nkouka est censé faire le suivi des actions du bureau exécutif.

***Rude Ngoma***

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°020-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

## RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER FINAL DES OPERATIONS DU PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX FINANCEES PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) un crédit pour financer le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2.Le Projet Lisungi a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un cabinet chargé de réaliser l'audit financier final des opérations du projet Lisungi Système de Filets Sociaux financées par l'Agence Française de Développement (AFD).

3.Les services prévus au titre de ce contrat consistent entre autre à : (i) Donner une opinion sur la sincérité et la régularité du rapport financier du projet, au regard de la convention de financement AFD CCG 1125 01 A ; (ii) S'assurer de l'éligibilité des dépenses au regard des procédures de gestion du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux ; (iii) Vérifier la réalité de la mise en œuvre du projet à travers l'examen des documents comptables ; (iv) Vérifier la cohérence entre l'utilisation ou l'objectif d'utilisation des financements et l'utilisation décrite dans la demande de financement ; (v) S'assurer que les marchés ont été passés conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité, de transparence et d'équité ; (vi) Vérifier que les transferts monétaires ont été effectués aux ménages pauvres et vulnérables conformément à la convention de financement et dans le respect du manuel des opérations de transferts monétaires ainsi qu'aux contrats signés avec les agences de paiement.

4.L'unité de Gestion du Projet invite les cabinets intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de missions analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certificats de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant du contrat, l'année de réalisation, la durée de la mission.

5.Les critères de qualification des cabinets dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte doivent garantir que l'auditeur s'entoure d'une équipe dotée des qualifications professionnelles appropriées et d'une expérience conforme aux normes de l'IFAC et d'une expérience dans l'audit des comptes de projets comparables au projet Lisungi. Les critères de qualifications sont les suivants :

-une expérience en matière d'audit des projets de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux tels l'AFD, la BAD, la Banque Mondiale et l'Union Européenne ;

-une expérience en audit de passation de marchés ;

- une expérience en audit des opérations de transferts monétaires ;

-une connaissance suffisante des lois, réglementations et normes en la matière au Congo serait un atout ; cela inclut notamment les réglementations relatives à la fiscalité, à la comptabilité et aux systèmes d'information comptable, à la passation des marchés ;

-une parfaite maîtrise du français ;

-une expérience en audit dans le secteur d'activité de projets et/ou programme.de système de filets sociaux.

6.L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des cabinets sur la section 1.4 des Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD qui met l'accent sur la fraude et la corruption.

7.Une liste restreinte de 05 à huit cabinets sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD.

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 décembre 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°020 SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER FINAL DES OPERATIONS DU PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX FINANCEES PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD).

8.Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 8H00 à 16H00 heures locales.

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Adresse : Ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo
Pays : République du Congo
Email : recrutement.lisungi@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le 22 novembre 2021**

**Le Coordonnateur**

**Alfred Constant KIAKOUAMA**

# AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N°0032-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

## RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE POUR L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2.Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, spécialiste sauvegarde environnementale et sociale pour l'unité de gestion du projet.

3.Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet Lisungi, le spécialiste en sauvegardes environnemental et social sera responsable du suivi et de l'évaluation de la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux de toutes les activités du Projet Lisungi, conformément aux dispositions en vigueur en République du Congo et aux politiques et procédures de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale déclenchées par le projet. Le Consultant assurera une mission d'assistance technique aux côtés du coordonnateur du Projet, dans le but d'accroître les capacités de l'UGP et des partenaires en matière de sauvegardes environnementales et sociales.

4.Le/la spécialiste sauvegarde environnementale et sociale sera recruté(e) pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation du contrat ne pourra intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5.Pour conduire cette mission, le/la candidat(e) devra :

-Avoir un Diplôme Bac + 5 ou équivalent en sciences sociales ou environnementales, en droit ou équivalent ;

-Avoir une bonne connaissance de la règlementation nationale en matière d'environnement et des Politiques Opérationnelles, Procédures de la Banque Mondiale et des instruments ou outils de sauvegarde environnementale et Sociale en général ;

-Avoir des compétences solides dans la résolution des questions sociales suscitées par les différentes activités du projet ;

-Avoir une compréhension des questions de genre ainsi que des normes de genre et sociales et de la façon dont elles affectent les groupes sociaux différents, être sensible aux besoins des populations vulnérables, y compris mais sans s'y limiter, les besoins des survivants de la violence basée sur le genre ainsi que l'exploitation, les abus et harcèlement sexuels.

-Une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans le suivi environnemental et social des projets de développement et/ou dans la préparation et/ou mise en œuvre de EIES, CGES, EIES, CPR, CPPA, PPA, et autres ;

-Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique notamment du pack Office (word, Excel, PowerPoint) ;

-Avoir une maîtrise des langues locales et du français ;

-Avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles.

6.Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7.Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 07 décembre 2021 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel à candidature N°032-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21, relatif au recrutement d'un spécialiste sauvegarde environnementale et sociale pour l'Unité de Gestion du Projet» ; « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

8.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail : lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

**Fait à Brazzaville, le 22 novembre 2021**

**Le Coordonnateur**

**Alfred Constant KIAKOUAMA**

TOURNOI DE RELANCE ET DE L'UNITÉ

# Les meilleurs judokas de Brazzaville récompensés

**La première édition du tournoi de relance et de l'unité de la Ligue départementale de judo et disciplines associées de Brazzaville a tenu toutes ses promesses. Le 20 novembre lors des finales, les meilleurs athlètes ont reçu des médailles et trophées.**

Près de mille athlètes ont mis en exergue leur savoir-faire lors de la compétition départementale. En présence du député Exaucé Ibam Ngambili; du président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées, Me Francis Ata; du directeur départemental des sports, Gabriel Tchicaya; et du président de la Ligue de Brazzaville, Me Aya Caloger; les judokas ont donné le meilleur d'eux mêmes. Une manière de manifester leur satisfaction après plusieurs mois d'attente.

Lors de cette compétition qui a marqué officiellement le retour du judo à Brazzaville, le professionnalisme, le fair-play, le haut niveau et le dynamisme ont caractérisé les différents combats. A l'image de toutes les ligues, les dirigeants du judo de Brazzaville ont profité de ce tournoi pour sélectionner les athlètes qui participeront à la première édition de la Coupe de la République.

Dans la catégorie des seniors hommes, notamment chez les -60kg, Songo Awassi s'est placé en tête suivi de Loïck Foungué, de Zeus Dzion et de Prince Ndamakola. Chez les -66 kg, Gloire Ayimba a remporté la médaille en or tandis que Saint Itoua s'est contenté de l'argent et Christ Nkouka a remporté la médaille de bronze et Bob Baniakina a occupé la 4e place.

Roby Pembelet a dominé les athlètes qui ont combattu dans la catégorie des -73 kg. Il a été suivi par Breche Thaodé ainsi que de Zoung Appot et de Lekaka. Josué Pellet a, pour sa part, dominé les combats des -81 kg. Rech Nkou l'a suppléé au moment où Chadrack s'est contenté de la médaille en bronze et Fridus Ondoua a bouclé le tableau.

*Un athlète au milieu des officiels après le combat/Adiac*

Toujours chez les séniors, particulièrement les -90 kg, Bonheur Nguié a terrassé tous ses partenaires pour se hisser à la première place suivi d'Ella Ngassaki et de Merlin Mana puis de Manassé Mabouaka. Gaga Mouaya, Papou Sankaré, Djelvany Nkouka et Odicar Eyendzi sont respectivement les meilleurs athlètes de Brazzaville dans la catégorie des -100kg. Concernant les +100 kg, Aboury Mayondé a remporté la médaille en or, Hardel Samba a gagné l'argent et Claude Kentoula a clôturé le tableau.

Les combattants en finales dans la catégorie des juniors ont vu, chez les -60 kg, Gedéon Ibata remporté la médaille d'or devant Jonathan Miyamba, Serge Mbandza et Meyant Boulossa. Chez les -66 kg, c'est finalement Alfred Kiessou qui a dominé les autres combattants. Junior Wamba est arrivé à la 2e place tandis que Sala Moulebé et Jeancy Bokanaga ont occupé la 3e et 4e places de la catégorie. Leurs collègues des -78kg ont été dominés par le quatuor de Brunel Atipo, Junior Engambé, Elith Ombani et Mayoulou.

La catégorie des athlètes des -81 kg a été conduite par Etienne Eyoka (médaille en or), Yannick Libali ( médaille d'argent), Eris Makenguelé (médaille de bronze) et Richy Mbouya a terminé à la 4e place. Yann Akondza est l'actuel champion de Brazzaville chez les -90 kg. Le tableau est complété par le trio composé de Ravel Zamba, Elisé Mbon et Sarvel Yidika. Le duo de David Ndobo et Mel Péa est le champion des -100 kg.

Les cadets ont également participé à cette compétition et Christ Néné s'est emparé de la médaille d'or chez les -55kg. Il est suivi de Japhet Samba, d'Isaac Angat puis de Levy Angouassa. Raby Mbemba a dominé les athletes comme Tony Ngana, Kelly Bounde et Dany Beya pour remporter la médaille en or chez les – 60 kg. Divin Mberi, de son coté, a prouvé son intelligence sur le tatami car il a battu tous ses adversaires dont Osseré Diamonika, Karl Eckino et Emmanuel Dikou.

Si Bosply Olandzobo a remporté la médaille en or chez les -73 kg, Exaucé Bimokono et Van Mondi ont reçu respectivement les médailles d'argent et de bronze tandis que Deslande Yoba as'est placé 4e. Chez les – 100kg, c'est finalement Dieu Donell Assounga qui s'est placé au sommet devant Junior Ickounga et Adolph Okouéré.

Chez les séniors dames, c'est Auline Atipo qui a dominé la catégorie des -63 kg suivie d'Astride Sakoula tandis que Ninelle Ngouala et Dely Mawaka ont atteint le podium des -78kg. Nicolle Kibindza , Rachel Abéné ainsi que Naomie Kouka ont fait la loi chez les +78kg.

La dernière catégorie, celle des cadettes, a permis aux athlètes comme Yanfoutitie de s'illustrer chez les -52 kg devant Faïda Mokombela, Emelia Nguele et Chanciana Lekele. Du coté des – 57 kg, Ursula Ngakeni a glané la médaille d'or en dominant Clorine Ngatsé, Farida Foutila et Leslie Elenga. A cause de manque de plusieurs autres concurrentes, Sakoule a remporté la médaille d'or chez les -52 kg. Debora Mokouto a également survolé la catégorie des -63 kg.

Ces athlètes sont pour la plupart des clubs comme Vatican, Tosa Obika, Momekano, Kodo Gaku Shi, DGSP, A A Neto, Kawashi, Kotakoli, Patikipa et autres.

Notons que l'accès au gymnase Nicole-Oba où s'est déroulée la compétition a été conditionné par la présentation de l'attestation de vaccination contre le coronavirus.

***Rude Ngoma***

CONCOURS YOUNG CHALLENGE

# Clôture de la première édition

**Les cérémonies de clôture de l'édition 2019-2020 et du lancement de l'édition de l'année prochaine du concours Young challenge ont eu lieu le 19 novembre, à Pointe-Noire, en présence de Jean Claude Biviouhi, Maleye Diop, Chantal Umutoni respectivement conseiller à la Jeunesse du ministre de la Jeunesse et des sports, représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).**

Young challenge (challenge jeune en français) est un concours régulier de co-création mondial initié par Génération sans limites, une initiative faisant partie de la stratégie Jeunesse 2030 des Nations unies visant à préparer les jeunes à devenir des citoyens productifs et engagés. Ces retrouvailles ont été marquées par la présentation des projets par des jeunes lauréats et la remise des prix à ces derniers. Les cinq équipes lauréates de la première édition de ce concours se présentent comme suit :

1-Hopetech: 16,53
2-3M Forever: 15,53
3- La Franchise: 15,23
4-Nounga: 13,70
5-Jousha: 11,53

Dans son mot de circonstance, Chantal Umutoni a rappelé que

*Photo de famille de la rencontre/Adiac*

Young challenge est une initiative conjointe du Pnud et de l'Unicef. A travers ce concours, d'autres initiatives des jeunes ont été mises en œuvre en vue de renforcer leurs capacités en leur offrant des plateformes appropriées de participation et d'engagement afin de les transformer en de véritables agents de changement. *« Chers adolescents, chers jeunes, saisissez toutes les opportunités qui se présentent à vous pour que ce slogan,* «Notre temps, notre tour, notre avenir» *devienne une réalité pour chaque adolescent et jeune »,* a-t-elle déclaré.

Pour sa part, Maleye Diop a expliqué que ce concours a permis de mettre en œuvre l'esprit créateur des jeunes constitués en équipe pour proposer des solutions innovantes aux problèmes de développement qui se posent à eux et à leur communauté.

Lançant officiellement l'édition 2021-2022 de ce concours, Jean Claude Biviouhi a signifié que la République du Congo ne saurait se soustraire des engagements internationaux, en adhérant à la charte africaine de la jeunesse et à la convention relative aux droits de l'enfant. *«La mise en œuvre de la présente activité par l'Unicef, sous le patronage du gouvernement, est une traduction manifeste de la volonté de la République du Congo de renforcer et consolider la synergie d'action entre les agences du système des Nations unies et le gouvernement de la République »*, a-t-il signifié.

***Séverin Ibara***

AFRIQUE

# Aicha Buhari désignée présidente de la Mipreda

**A l'issue de la neuvième assemblée générale de la Mission de paix des premières dames d'Afrique (Mipreda), tenue le 22 novembre à Abuja, au Nigeria, l'épouse du chef de l'Etat nigérian, Aicha Buhari, a été désignée à l'unanimité par ses consœurs pour diriger l'organisation pendant quelques années.**

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du chef de l'Etat nigérian, Muhammadu Buhari. Elle a connu plusieurs interventions des premières dames qui ont insisté pour la préservation d'une paix durable en Afrique. La nouvelle présidente de l'Opdad a souligné, dans son discours d'acceptation, la nécessité d'unir les efforts, en vue d'atteindre les objectifs fixés.

La vice-présidente régionale pour l'Afrique centrale, Antoinette Sassou N'Guesso, a insisté sur la relance effective des activités de cette organisation. Elle a, en outre, loué le dynamisme de sa consœur du Nigeria, Aicha Buhari, pour son implication dans la relance des activités et pour la construction du futur siège de la Mipreda, ainsi que la bienveillance des autorités nigérianes.

Elle reste persuadée que pendant la longue période d'inactivité que vient de traverser la Mipreda, les premières dames ont pu mener des activités dans leurs pays respectifs, conformément aux missions fondamentales de cette organisation, à savoir la prévention et la consolidation de la paix ; la prévention et l'implication dans la résolution des conflits ; la lutte contre les violences ayant pour base le genre et l'autonomisation économique des femmes.

*« Face aux incertitudes et aux soubresauts que traversaient plusieurs de nos Etats, les femmes africaines et notamment les premières dames décidèrent de se doter d'un instrument de plaidoyer, d'intermédiation et d'appui aux victimes de nos différents conflits. En premier lieu de ces victimes figuraient, bien entendu, les femmes, les jeunes filles et les enfants »*, a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso.

Parlant de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de covid-19, qui n'a pas épargné le continent africain, Antoinette Sassou N'Guesso a appelé à *« faire preuve de résilience, afin de mieux aborder les défis présents ».*

*« Lors de cette assemblée, je souhaite que nous gardions avec lucidité et responsabilité la place, le rôle et la configuration que les structures des premières dames d'Afrique sont appelées à avoir pour une meilleure efficacité de nos actions* du Congo.

Toutes les premières dames ont salué tour à tour les initiatives visant à solliciter le leadership de la gente féminine pour asseoir la paix en Afrique. Le président de la République, Muhammadu Buhari, qui soutient les initiatives des premières dames d'Afrique, a souhaité que la paix véritable s'installe dans ce continent.

La fin des travaux de la neuvième assemblée générale de la Mipreda a été marquée par la pose de la première pierre pour la construction du secrétariat permanent de la Mipreda.

Rappelons que cette organisation a été créée en 1997, au Nigeria. Durant des années, les premières d'Afrique se sont réunies plusieurs fois. Au cours des différentes rencontres, le même constat a été établi, notamment de très nombreux conflits continuaient de noircir l'Afrique. Une situation qui a contribuée à ce qu'elles se sentent concernées par la prévention et la résolution des conflits.

Pendant ce temps, le Conseil de sécurité de l'ONU adopta, en 2000, la résolution 1325 accordant aux femmes un rôle prépondérant dans les processus des négociations pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, renforçant ainsi la légitimité de la Mipreda pour ses actions en Afrique.

***Yvette Reine Nzaba***

*Le président Mahammadu Buhari entouré des premières dames d'Afrique/Adiac*

**«...Je souhaite que nous gardions avec lucidité et responsabilité la place, le rôle et la configuration que les structures des premières dames d'Afrique sont appelées à avoir pour une meilleure efficacité de nos actions »**

RENCONTRE LITTÉRAIRE

# « Le tribunal inattendu » d'Obambe Gakosso présenté au public

**Après son premier ouvrage, un recueil de nouvelles, publié il y a huit ans, Obambe Gakosso est revenu au-devant de la scène littéraire en septembre dernier avec la publication, aux Editions +, de son œuvre « Le tribunal inattendu ». Le roman a fait l'objet d'une discussion virtuelle entre son auteur et les internautes, le 20 novembre.**

196 pages, une couverture laissant apparaître un sage roi qui donne l'impression d'être face à une foule et un titre percutant parlant de tribunal. L'on pourrait se demander un tribunal de quoi, pour qui ou contre qui ? Ou encore, l'œuvre attrait-elle au parcours de l'auteur ayant fait des études de droit ? Mais, non ! *« Je ne suis pas magistrat, je n'ai pas fait des études de droit. Je n'ai pas capacité à mettre en place un tribunal pour juger qui que ce soit. Le plus grand des jugements dans la vie, c'est le jugement de l'histoire. Cette dernière juge chacun de nous, qu'on soit ministre, éboueur, commerçant, artiste, etc. Ce roman n'a donc rien de politique »*, a expliqué Obambe Gakosso, auteur du livre.

Le récit crépite autour d'Ibaha, personnage principal de la fiction. Quand celui-ci rentre en ville, il se rend compte que la réalité dépasse de loin ce qu'on lui avait dit car il y avait encore de la fumée partout, on dirait des barbecues géants. *« D'ordinaire, octobre c'est la reprise des cours du primaire au lycée. Là, il n'y avait pas un seul marmot dans les rues. Que des adultes ressemblant parfois aux zombies. Lorsqu'Ibaha reconnaissait un individu, il manifestait sa joie et son vis-à-vis aussi. Il était heureux, se disant* «Lui au moins est vivant !» *Cependant, sachant que la guerre, la plus grande que le pays avait connue, avait emporté beaucoup de personnes, il n'osait pas demander si Songolo ou Pakala était encore de ce monde… Au moment d'entrer dans leur cour, Ibaha entendit un coup de feu. Par réflexe, il plongea au sol »*, résume l'intrigue de ce roman qui donne envie d'en savoir davantage sur la suite des événements.

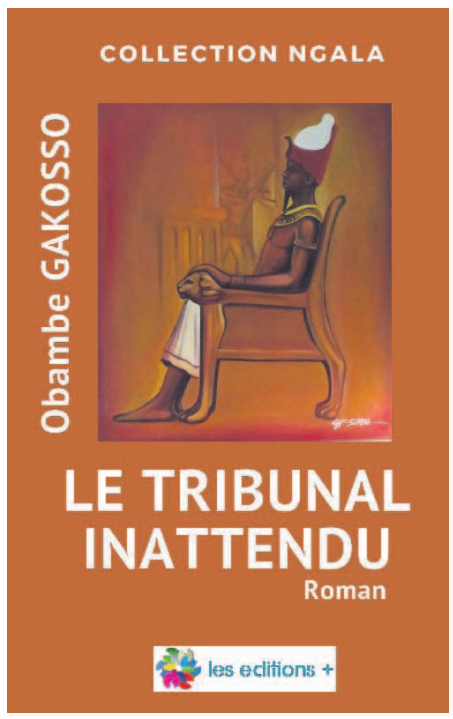


Inspiré de faits réels aux nuances romancées, le roman aborde plusieurs sujets tels la guerre, les abus de pouvoir, l'injustice, l'amitié, les tensions amoureuses et familiales, le sens des responsabilités, la place de la tradition dans l'évolution des mœurs et la résolution des conflits, ainsi que biens d'autres réalités observées dans nos sociétés.

Dans un langage et dans un style limpide, l'auteur a considérablement usé des noms, expressions et tournures, tantôt comiques, qui rappellent son pays, le Congo. *« Quand je suis dans la fiction, j'aime que les noms des personnages soient significatifs, qu'ils me disent quelque chose. Je suis pour la symbolique »*, a déclaré à ce propos l'auteur.

S'agissant du titre du roman, Obambe Gakosso a déclaré à l'endroit des internautes qu' « on peut commencer un bouquin sans avoir de titre tout comme en cours de chemin dire que le titre choisi au préalable ne correspond pas. *«Le tribunal inattendu» m'est venu pendant une réflexion et pour moi c'était le bon afin de garder du suspense autour de l'intrigue de l'œuvre ».*

Né et résidant actuellement au Congo-Brazzaville, Obambe Gakosso est passionné d'histoire, de lecture et d'écriture.

***Merveille Atipo***